

# à vos côtés

**Le journal**  
des locataires  
d'Habitats  
de Haute-Alsace

**N°47** – juin 2024



RDV sur votre  
espace locataire  
pour obtenir un  
visio diagnostic

## VISIO DIAGNOSTIC, UN CHOUETTE SERVICE !

Depuis près de 3 ans, Habitats de Haute-Alsace met à votre disposition un service de visio diagnostic pour identifier et résoudre à distance les problèmes techniques pouvant apparaître dans votre logement. C'est simple comme un coup de fil et c'est gratuit !

Vous souhaitez nous informer d'un problème technique dans votre logement ? Notre service de visio diagnostic est là pour vous offrir une **assistance gratuite** et efficace, à distance **depuis votre smartphone**. C'est terminé les longues explications par téléphone, les incompréhensions, imprécisions, les rendez-vous multiples, les délais d'attente prolongés...  **votre demande technique est immédiatement prise en charge** par les équipes d'Habitats de Haute-Alsace !

En quelques étapes simples, **vous pouvez résoudre votre problème sans même avoir à attendre une intervention physique** ! Grâce à notre service, vous gagnez un temps précieux. Et dans le cas de problèmes techniques plus complexes, le constat de visio diagnostic effectué est envoyé immédiatement à votre agence de proximité ou à un prestataire spécifique qui vous recontacte au plus vite pour fixer une date d'intervention dans les plus brefs délais !



### Comment fonctionne le visio diagnostic ?

- 1 Envoyez un email à **visiodiag@hha.fr** ou utilisez  **votre espace locataire** pour nous expliquer votre demande ou problème.
- 2 Nos équipes vous contacteront rapidement pour fixer un rendez-vous selon vos disponibilités.
- 3 Vous recevrez un **SMS de confirmation** contenant un lien vous permettant de démarrer l'**appel vidéo le jour et à l'heure souhaités** (une connexion 3G minimale est requise).

Facile, n'est-ce pas ? Ne laissez plus les petits soucis techniques perturber votre quotidien. Optez pour le service de visio diagnostic et profitez d'une solution rapide et efficace pour prendre soin de votre logement.

# [Devenez propriétaire !]

Vous souhaitez devenir propriétaire d'un logement neuf en toute sérénité et sécurité ? Habitats de Haute-Alsace vous propose des logements à des **tarifs avantageux**, exclusivement réservés aux familles ayant des revenus modestes, afin de **faciliter l'accès à la propriété pour tous !**

**Les Carrés Ono (PSLA)**  
F4 à partir de 245 000€ TTC



**Rouffach**

**Arbor & Sens (PSLA)**  
F3 à partir de 191 000€ TTC



**Lutterbach**

**Le Grain Noble (PSLA)**  
F2 à F4 à partir de 160 000€ TTC



**Westhalten**

**Harmonia (BRS)**  
F2 et F3 à partir de 178 000€ TTC



**Village-Neuf**

**L'Othentik (PSLA)**  
F2 et F3 à partir de 144 000€ TTC



**Ottmarsheim**

**Sérénis (PSLA)**  
F3 à partir de 179 000€ TTC



**Wittelsheim**

Renseignements et vente : 03 89 22 93 85 - [accession@hha.fr](mailto:accession@hha.fr)

## Les gestes pratiques en été !

Les beaux jours sont là, c'est l'occasion d'adopter de bonnes pratiques pour passer l'été en toute sérénité !

**Gérez la chaleur** : aérez en grand la nuit et au petit matin pour évacuer la chaleur qui est entrée dans votre logement, puis fermez les fenêtres et volets en début de matinée, lorsque la température extérieure commence à monter.

• Réduisez les apports de chaleur internes en limitant au maximum les émissions de chaleur (veille des appareils électroniques, fonctionnement du four, etc.).

• Laissez les portes intérieures fermées pour ne pas faire circuler l'air chaud d'une pièce à l'autre (les pièces au nord, moins exposées au soleil, restent souvent plus fraîches que les pièces au sud).

**Prenez soin de votre logement** : ouvrez les robinets thermostatiques de vos radiateurs au maximum pour éviter qu'ils ne se bloquent à l'automne lorsque le chauffage sera remis en route.

**En cas de départ prolongé, sécurisez votre logement** : fermez portes, fenêtres et volets ; prévenez un proche de votre départ et confiez-lui la tâche de vider votre boîte aux lettres (une boîte pleine indique une absence) ; confiez les clés de votre logement à un voisin en cas de besoin d'accès.



## Régularisation annuelle des charges



Chaque mois, sur votre avis d'échéance, en complément de votre loyer, figure le montant de vos charges locatives, que vous versez sous la forme de provisions. **Chaque été, nous calculons la différence entre les provisions que vous avez versées et les dépenses réelles de l'année précédente** (chauffage, eau froide, eau chaude, taxes ordures ménagères, contrats de maintenance...).

**Ainsi, la régularisation des charges de l'année 2023 vous sera adressée en juillet-août prochain avec une notice explicative et sera imputée sur votre compte locataire le mois suivant.**

**Une question ?** Pendant le mois qui suit la réception de votre décompte annuel de charges, vous pouvez contacter le Service Loyers & Charges au 03 89 22 93 47 ou poser vos questions sur votre espace locataire en ligne.



**Nouveauté : payez avec votre chèque énergie !**

Plus d'infos : <https://www.hha.fr/actualites/cheque-energie/>

IMPRIMER\*



Crédits photos : ©Canva - Ne pas jeter sur la voie publique



SIÈGE SOCIAL : 73 rue Morat · BP 10049 · 68001 COLMAR Cedex · [hha.fr](https://www.hha.fr)

AGENCES : Horbourg-Wihr 03 89 21 55 70 · Val d'Argent : 03 89 58 72 82 · Guebwiller 03 89 62 20 70 · Lutterbach 03 89 51 24 30 · Huningue et Altkirch 03 89 69 65 20